



Canadian Veterinary
Medical Association
Association canadienne
des médecins vétérinaires

13 November 2024

Honorable Marc Miller, C.P., député
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la
Citoyenneté Canada
Ottawa, ON

Envoyé par : marc.miller@parl.gc.ca

Monsieur le Ministre,

L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) est profondément préoccupée par la récente décision du gouvernement fédéral de réduire les objectifs d'immigration du Canada au cours des trois prochaines années, de 485 000 en 2024 à 395 000 en 2025, 380 000 en 2026 et 365 000 en 2027. Ce changement survient à un moment critique, alors que le Canada est aux prises avec une pénurie importante de nouveaux vétérinaires qui entrent dans la profession, forçant les cliniques vétérinaires canadiennes à compter sur des professionnels formés à l'étranger pour aider à combler les lacunes du système.

Selon le Système de recherche sur les professions canadiennes d'Emploi et Développement social Canada, le marché du travail vétérinaire est confronté à un déficit structurel qui devrait se poursuivre jusqu'en 2031. Cette pénurie de vétérinaires qualifiés a de graves répercussions sur la santé et le bien-être des animaux, la santé publique et l'économie canadienne. Elle constitue également une menace sérieuse pour la capacité de la profession vétérinaire à fournir des soins de qualité, car de nombreux propriétaires de cliniques ont du mal à recruter et à retenir des professionnels vétérinaires qualifiés. Les taux actuels de diplomation dans les écoles vétérinaires canadiennes ne correspondent que marginalement aux taux d'attrition dans le domaine, alors que la demande de services vétérinaires demeure croissante.

L'ACMV exhorte le gouvernement fédéral à répondre à ces besoins pressants en élaborant et en mettant en œuvre des stratégies de recrutement et d'évaluation de vétérinaires formés à l'étranger qui peuvent contribuer à combler la pénurie de main-d'œuvre actuelle. Cela comprend le soutien de l'ACMV à la demande d'un Centre National d'Examens pour simplifier l'accréditation des vétérinaires formés à l'étranger. Bien que les écoles vétérinaires fassent tout ce qu'elles peuvent pour recruter et former des vétérinaires canadiens, elles ne sont pas en mesure de répondre à la demande croissante de services vétérinaires sans le soutien de professionnels vétérinaires formés à l'étranger. Les récentes réductions des objectifs de résidence permanente fixés par IRCC pourraient rendre cette solution de plus en plus difficile à atteindre.

En tant que ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, l'ACMV vous demande de clarifier les réductions proposées en ce qui concerne la profession vétérinaire et de soutenir les initiatives visant à atténuer les pénuries de main-d'œuvre vétérinaire grâce au recrutement de vétérinaires formés à l'étranger.

L'ACMV souhaiterait grandement d'avoir l'occasion de discuter plus en détail de cette question et attend avec impatience votre réponse et votre collaboration. Merci de votre engagement continu envers les Canadiens.

Cordialement,



Dr Tim Arthur, MV
Président, ACMV

